

# **CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MESNAY**

**Séance du 04 Septembre 2014**

**Conseillers en exercice : 15**

**Conseillers présents : 14**

**Conseillers absents : Stéphanie LE PELTIER (pouvoir donné à Alain LABBEZ)**

**Date de convocation : 28 Août 2014**

**Secrétaire de séance : H. DIETRICH**

## **Ordre du jour :**

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 24 Juillet 2014, approuvé à l'unanimité.

### **1. Délibération : Travaux Rue des nouvelles**

Nous accueillons Monsieur Jean-Pierre HEMARD, du bureau d'études ACESTI afin qu'il présente son activité de maîtrise d'œuvre aux membres du conseil municipal.

Le conseil approuve, à l'unanimité, le devis de l'entreprise TP SAILLARD pour les travaux d'interconnexion, de reprise du poteau d'incendie situé en face l'école Montessori et la réfection du réseau d'eau pluviale Rue du ruisseau.

Concernant les travaux de voirie Rue des nouvelles, le conseil donne, à l'unanimité, son accord de principe. Une étude va être réalisée par la société ACESTI.

### **2. Compte rendu de la commission finance du 14 Août 2014**

Hélène DIETRICH donne lecture du compte rendu de la commission finance du Mercredi 13 Août 2014.

### **3. Décisions modificatives**

Budget commune :

+ 15 000 € chapitre 21

- 15 000 € chapitre 20

+1208 : chapitre 23

- 1208 : chapitre 40

Budget eau :

+ 340 €uros : + compte 701249

- 340 €uros - compte 2315

### **4. Compte rendu des marchés de Mesnay**

Alain LABBEZ donne lecture du compte rendu sommaire des marchés gourmands.

### **7. Questions diverses**

- Cabaret des locales :

Le projet « cabaret des locales » étant soutenu par le versement de fonds européens Leader et perçus par la CCAVV (Communauté de Commune Arbois Vignes et Villages), la subvention doit être versée à la CCAVV. Le conseil approuve, à l'unanimité.

- Contrat aidé :

Une réflexion est en cours concernant l'emploi d'un contrat jeune, avenir ou aidé... Le but étant de soutenir l'employé communal dans la période estivale (tonte...).

- Mise en vente motopompe :

Le conseil décide de mettre à la vente la motopompe anciennement utilisée par les pompiers de Mesnay.

- Relevé compteur d'eau :

Les membres du conseil municipal assureront les relevés des compteurs d'eau qui seront effectués avant le 01 OCTOBRE 2014.

- Subvention :

Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 60Euros à la Banque Alimentaire du Jura.

- Escaliers Mairie :

L'escalier donnant accès à la salle des fêtes sera prochainement réparé bénévolement par certains membres de la municipalité dans un souci de confort et d'esthétique.

- Remerciements :

Le conseil remercie Denis VIE, Claude PRIMOT, Claude SAILLARD et l'entreprise MULLER pour le prêt de son merlot élévateur pour la réfection d'une poutre porteuse aux regains devant l'ancien local des pompiers.

- Aboiements :

La nuisance liée aux aboiements de chiens a une nouvelle fois été évoquée, de nombreux concitoyens venant se plaindre en Mairie. Ce n'est plus acceptable. Malgré les divers rappels, la situation empire. Les propriétaires de chien sont souvent absents lors de ces nuisances, évidemment !

Un arrêté municipal prévoyant une amende de 200 € va être prochainement établi.

L'autorité compétente dressera le procès verbal. Nous vous conseillons vivement d'équiper vos chiens de collier anti aboiement.

- Ordures ménagères :

Sonia SEPREZ s'interroge sur la possibilité de facturer en deux fois les ordures ménagères. Nous nous renseignons auprès du Trésor Public.

- Compte rendus de conseil

Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de votre commune (<http://mesnay.arbois.com>) et sur les divers panneaux d'affichage.

Ils ne seront désormais plus distribués dans les boîtes aux lettres.

Toutefois, dans un souci de service (personnes à mobilité réduite...), vous trouverez, ci-dessous, un coupon réponse à nous retourner, si vous le souhaitez.

## Fin de séance

<b>Coupon réponse</b>
-----------------------

Nom, Prénom, Adresse :

---

Je dispose d'internet :

- Oui : Si oui, souhaitez-vous recevoir les comptes rendu par MAIL ? (si oui , veuillez nous indiquer votre adresse mail) :

.....

- Non : Si non, souhaitez-vous recevoir les comptes rendu papier ? : .....